

# CIKELA

**Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°19, Mars 2008**



**Assemblée  
Permanente des  
Chambres d'  
Agriculture du  
Mali**

## SOMMAIRE

- ✓ 37<sup>ème</sup> Assemblée Consulaire de l'APCAM, tenue les 28, 29 et 30 mars 2008 à Ségou ;
- ✓ Bourse Nationale aux Céréales 2008, tenue les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2008 à Ségou ;
- ✓ Atelier de réflexion sur la clarification du rôle des Syndicats et de la faïtière des coopératives de producteurs de coton, les 6 et 7 mars 2008 à Sikasso.

## 37<sup>ème</sup> Assemblée Consulaire de l'APCAM

La 37<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), la 5<sup>ème</sup> de la mandature 2005-2010, s'est tenue du 29 au 30 mars 2008 dans la salle de conférence du Motel Savane de Ségou sous la présidence de Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'institution.

La session a enregistré la participation des membres de l'Assemblée consulaire, les membres associés, les Secrétaires Généraux des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et les cadres de l'APCAM.

Elle a été précédée de la réunion statutaire du bureau national tenue le 28 mars 2008.

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par M. Bouréma SANGARE, Chargé de Mission, Représentant le Ministre de l'Agriculture. La session a été honorée à la cérémonie d'ouverture par la présence du représentant du Ministre de l'Élevage et de la Pêche, du Conseiller aux Affaires Économiques et Financière, Représentant le Gouverneur de la Région de Ségou, M. Kassoum KONE, du Président de l'Assemblée Régionale et les responsables des services techniques, des projets et programmes de la région de Ségou.



**Présidium à la cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de bienvenue du Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou, l'allocution du Représentant du Gouverneur de la Région de Ségou, l'allocution du Président de l'APCAM et le discours d'ouverture du représentant du Ministre de l'Agriculture.

Les travaux de la session ont porté sur les points suivants :

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la 36<sup>ème</sup> session ;
2. Point d'exécution des recommandations de la 36<sup>ème</sup> session ;
3. Examen et adoption de l'état d'exécution du budget 2007 ;
4. Examen et adoption du programme d'activités 2008 ;
5. Examen et adoption du projet de budget 2008 ;
6. Communications sur le SIAGRI et la bourse aux céréales, édition 2008 ;
7. Questions diverses.

A l'issue des travaux, la session a adopté, sous réserve de la prise en compte des observations et amendements, les documents suivants :

- ✚ Le procès-verbal de la 36<sup>ème</sup> session ;
- ✚ Le point d'exécution des recommandations de la 36<sup>ème</sup> session ;
- ✚ L'état d'exécution du budget 2007 ;
- ✚ Le programme d'activités 2008 ;
- ✚ Le projet de budget 2008.

De l'ensemble des questions débattues, l'Assemblée Consulaire a formulé les recommandations suivantes:

1. préciser en terme d'actions concrètes les points de l'état d'exécution des recommandations des sessions en vue de faciliter la compréhension ;

2. augmenter le montant des financements alloués et diligenter la tenue des réunions de commission de l'APCAM ;
3. réactualiser la répartition des membres de l'Assemblée Consulaire au niveau des Conseils d'Administration et Comités de pilotage ;
4. prendre les dispositions au niveau de chaque Chambre Régionale d'Agriculture pour préparer la présentation des spécificités de chaque région du pays à la prochaine édition du SIAGRI 2008 ;
5. accompagner les femmes rurales et les jeunes ruraux pour leur participation au SIAGRI 2008 ;
6. affecter l'ancrage institutionnel des projets/programmes en cours d'exécution au niveau régional de l'APCAM aux CRA concernées ;
7. réfléchir sur les modalités pratiques d'utilisation des fonds d'initiatives du Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP) dans le cadre des objectifs d'augmentation des revenus et d'amélioration des conditions de vie des producteurs Agricoles.



**Participants à la session**

**NB :** A la fin de la session, les participants ont effectué une visite d'échange d'expériences dans la zone Office du Niger.

## Bourse Nationale aux Céréales 2008

L'édition 2008 de la Bourse Nationale aux Céréales s'est tenue les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2008 au Centre Gabriel Cissé de Ségou.

Organisée par l'APCAM, les ONG Afrique Verte et Sasakawa Global 2000, le Projet Villages du Millénaire, le Projet de Renforcement des Capacités pour une Agriculture Durable (PRECAD) et l'Union des Coopératives Agricoles Faso Jigi la bourse a enregistré la participation de 240 représentants les producteurs et leurs organisations, les partenaires, les services techniques et les opérateurs céréaliers. Elle

avait pour objectif de mettre en relation les organisations de producteurs de maïs, de mil, sorgho, riz, sésame, ... avec les opérateurs privés (commerçants, transformateurs, provendiers, etc.) La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre de l'Agriculture, le Pr. Tiémoko SANGARE en présence de la Ministre chargée des Relations avec les Institutions, Mme Diabaté Fatoumata Guindo, du Commissaire à la Sécurité Alimentaire, Mme Lansry Nana Yaya HAIDARA, de la Représentante du PAM au Mali, du Représentant du PNUD au Mali, du Gouverneur de la Région de Ségou et du Président de l'Assemblée Régionale de Ségou. Elle a été suivie d'une visite de stands des échantillons de produits agricoles.



**Présidium à la cérémonie d'ouverture**

La Bourse Nationale aux Céréales a été marquée par :

- ✓ des communications sur :
  - l'évolution des prix des marchés agricoles par l'Observatoire du Marché Agricole (OMA) ;
  - le système d'achat de céréales du Programme Alimentaire Mondial (PAM) ;
  - le contexte alimentaire 2008 et des zones à risque alimentaire identifié par le Système d'Alerte Précoce (SAP) ;
  - les programmes d'achat et de ventes 2008 de l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM).
- ✓ La présentation des offres et des demandes :

### Offres achat

Spéculation	Quantité (Tonnes)	Pourcentage
Autre Produits	294,30	4%
Maïs	783,50	10%
Mil	341,00	4%
Riz	6 087,30	78%
Sorgho	303,50	4%
Semence	11,23	0%
<b>TOTAL</b>	<b>7 820,83</b>	<b>100%</b>

## Offres vente

Spéculation	Quantité (Tonnes)	Pourcentage
Autre Produits	932,79	8%
Maïs	1 426,39	12%
Mil	4 045,80	35%
Riz	1 596,14	14%
Sorgho	3 378,70	29%
Semence	280,13	2%
<b>TOTAL</b>	<b>11 659,95</b>	<b>100%</b>



*La délégation officielle visitant les stands*

A la fin de la Bourse, 27 contrats ont été signés. Le détail des transactions est consigné dans le tableau ci-après :

## Transactions

Spéculation	Quantité (Tonnes)	Montant Fcfa
Autre Produits	52,00	19 350 000
Maïs	133,00	18 070 000
Mil	11,20	1 358 750
Riz	1 365,00	251 300 000
Sorgho	6,50	794 500
Semence	3,50	1 200 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 571,20</b>	<b>292 073 250</b>

*NB : A l'édition 2007, le montant des transactions s'est chiffré à 64 412 800 F CFA (cf. Cikela N°7.)*

## Atelier de réflexion sur la clarification du rôle des Syndicats et de la faitière des coopératives

Les 06 et 07 mars 2008, s'est déroulé dans la salle Lamissa BENGALY de Sikasso, l'atelier de réflexion sur la clarification du rôle des syndicats et de la Faïtière des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton.

Les objectifs visés étaient :

- Informer les producteurs et les partenaires sur la nécessité de clarifier les rôles respectifs des syndicats et des unions de coopératives ;

- Préciser le type d'organisation des producteurs (syndicat ou coopérative) devant s'occuper de la gestion des fonction critiques confiées aux producteurs dans le cadre des réformes du secteur coton.
- Préciser le type d'organisation des producteurs (syndicat ou coopérative) devant représenter les producteurs aux différentes réunions et négociations et définir les modalités pratiques de cette représentation.
- Imaginer les modalités pratiques d'échanges entre les deux types d'organisations (syndicat et coopérative).

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le représentant du Gouverneur de Région, Monsieur Balla BAMBA, Conseiller au développement du Gouverneur. Elle a enregistré les interventions du Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Sikasso, Monsieur Abdoulaye BAMBA ; du 1<sup>er</sup> Vice Président du Groupement des Syndicats Cotonniers et Vivriers du Mali (GSCVM), M. Mènè DIALLO ; du Président de l'APCAM, Mr Bakary TOGOLA et du Représentant du Gouverneur.



*Présidium à la cérémonie d'ouverture*

Au cours des travaux, trois documents ont été exposés. Il s'agit de :

- L'évolution des Organisations de Producteurs de la filière coton (AV, APC, SCPC)
- L'évolution du mouvement syndical de la filière coton (SYCOV, SYVAC, SYPAMO, SPCK et GSCVM)
- La Représentation des producteurs et la gestion des fonctions critiques confiées aux producteurs :

A la fin de ces présentations, quatre groupes de travail ont été constitués autour de 3 thèmes (ci-après). A l'issue de la restitution des travaux, les résolutions et recommandations suivantes ont été formulées.

## Résolutions

**Thème 1** : La représentation des producteurs au cours des négociations avec l'Etat et les partenaires : prix du coton graine, conditions générales du crédit accordé aux producteurs, problèmes d'endettement des producteurs...

### Résolution :

- Qui représente les producteurs ?  
Les Responsables des Unions de coopératives et les responsables de syndicats représentent les producteurs à toutes les rencontres sur le prix du coton graine, conditions générales du crédit accordé aux producteurs, problèmes d'endettement des producteurs...
- De quel (s) niveau (x) ?  
A tous les niveaux (de la SCPC à l'Union Nationale)

**Thème 2 :** Rencontres avec les partenaires techniques et financiers sur les grands dossiers de la filière

### Résolutions :

- Qui participe aux rencontres ?  
Le réseau des coopératives participe aux rencontres avec les partenaires techniques et financiers sur les grands dossiers de la filière.  
De quel (s) niveau (x) ?  
A tous les niveaux

**Thème 3 :** les modalités pratiques d'échanges entre les deux types d'organisations

### Résolution :

- Rencontres à quel (s) niveau (x) ?  
Des rencontres périodiques à tous les niveaux
- Rencontres autour de quels sujets ?  
Sur toutes les questions relatives à la filière, entre autres :
  - ✓ Problèmes d'approvisionnement en intrants ;
  - ✓ Commercialisation du coton graine ;
  - ✓ Négociations du prix du coton graine ;
  - ✓ décisions prises lors des rencontres avec les partenaires techniques et financiers ;
  - ✓ Informations sur les problèmes liés à la campagne agricole ;
  - ✓ Programmation des activités annuelles ;
  - ✓ Compte rendu des activités réalisées.

**Thèmes subsidiaires :** Deux questions importantes ont été soulevées au cours de l'atelier. Il s'agit du financement des syndicats et du suivi des accords passés avec les partenaires. Les résolutions portant sur ces questions sont mentionnées ci-dessous.

**Thèmes subsidiaires 1 :** Financement des activités des syndicats : **Résolutions :**

- Comment financer les activités des syndicats ?  
Prélèvement d'un pourcentage sur les ressources qui sont mises à la disposition des unions de coopératives par la filière

**Thèmes subsidiaires 2 :** Suivi de l'exécution des différents accords : **Résolutions :**

- Qui est responsable du suivi des accords ?  
Les syndicats et le réseau des coopératives sont responsables du suivi de l'exécution des différents accords passés avec les partenaires.

### Recommandations :

Suite aux débats en plénière et en travaux de groupe, l'atelier a recommandé :

- une large diffusion des résultats du présent atelier ;
- la mise en œuvre des résolutions de l'atelier par les différents acteurs (notamment l'UN-SCPC) ;
- la restructuration des syndicats conformément au nouveau découpage de la filière ;
- une réflexion sur la réunification des syndicats cotonniers.



Participants à l'atelier



# 2008

Du 24 au 30 avril au Palais de la Culture Amadou Hampathé BAH de Bamako

**Contacts :** APCAM :

BP : 3299 Bamako/Mali

Tél (223) 221 87 25- Fax (223) 221 87 37

Email : [apcam@apcam.org](mailto:apcam@apcam.org)

Web : [www.siaagri-bamako.com](http://www.siaagri-bamako.com)

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299  
Bamako/Mali Tél : 223 221 87 25  
Fax : 223 221 87 37

Vous pouvez le télécharger ou vous abonner sur le site web de l'APCAM à [www.apcam.org](http://www.apcam.org)

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à [cikela@apcam.org](mailto:cikela@apcam.org)

**NB :** Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.